

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 5

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications.

Un épicéa à écorce épaissie.

Plusieurs communications parues dans ce journal ont fait ressortir le fait que l'épicéa à écorce épaissie (*Picea excelsa lusus corticata*, Schröter) est moins rare dans nos forêts qu'on ne l'a cru pendant quelque temps.

En 1898, M. le professeur Schröter, dans un livre souvent cité „Über die Vielgestaltigkeit der Fichte“, en décrivait six spécimens, les seuls connus alors dans l'Europe centrale. Depuis lors, on en a découvert plusieurs autres, à tel point qu'on a renoncé à les décrire tous. Nous pensons qu'il y a cependant quelque intérêt à connaître exactement les plus typiques, car on ignore encore quelles sont les causes réelles de cette variation et quelle est sa distribution. Tout fait nouveau ne pourra que contribuer à approfondir plus complètement la question.

C'est pour ces raisons que nous avons cru devoir signaler ici un exemplaire, trouvé en 1908 et qui, ayant séché en 1912, a dû être abattu.

Cet épicéa croissait dans la forêt de la Rottaz, à la commune de Veytaux (alt. 940 m). Ses dimensions étaient les suivantes : diamètre à 1,3, 19 cm ; hauteur totale, 19 m. A 50 cm au-dessus du sol, la tige se divisait en deux ; de la principale se détachait, à 1 m du sol, une branche épaisse de 11 cm.

Agée d'environ 50 ans, la plante était un peu à la gouttière d'autres épicéas plus gros ; c'est sans doute à ce fait qu'il faut attribuer son dépérissement.

L'épaississement de l'écorce ne commençait que vers 1,3 m de hauteur ; peu apparent d'abord, il augmentait avec la hauteur. Vers 4—5 m du sol, la tige apparaissait nettement plus épaisse qu'à son pied. Cet épaississement est réparti uniformément sur tout le pourtour de la tige ; la masse corticale est profondément fissurée longitudinalement, comme sur le mélèze. Ces fissures étaient plus profondes et mieux marquées que sur un mélèze voisin, qui était pourtant de diamètre supérieur. L'épaisseur de ce manchon cortical varie de 1,5 à 2 cm. Vers le milieu de la hauteur de la tige, son diamètre étant de 8 cm, il y a 4 cm de bois et 4 cm d'écorce.

Le rhytidome, qui comprend une forte proportion de sclérenchyme, est de consistance très dure. Sa couleur n'offre rien de spécial.

Un échantillon de ce spécimen curieux a été remis aux musées botaniques de Zurich et de Lausanne.¹

H. Badoux.

¹ Nous en tenons encore à disposition de ceux que le cas pourrait intéresser, car, grâce à l'obligeance du garde forestier Ræmy, à Veytaux, nous possédons de nombreuses sections de cette tige.



Résumé provisoire du commerce des bois en 1912,
Quantité en 1000 q.

Marchandise	Importation		+	—
	1911	1912	1912 comparé à 1911	
	Quantités en 1000 q.			
Bois à brûler, feuillus	663	576	—	87
" " " résineux	794	818	24	—
Charbon de bois	139	145	6	—
Tan et écorce à tan	69	54	—	15
Bois d'œuvre, brut, feuillus	249	269	20	—
" " " résineux	1079	896	—	183
" " équarris à la hache, feuillus	17	29	12	—
" " " " " résineux	34	42	8	—
Traverses sciées, autres que chêne	4	88	84	—
" " de chêne	27	42	15	—
Planches, etc., de chêne	153	167	14	—
" " d'autres essences feuillues	112	134	22	—
" " d'essences résineuses	1408	1333	—	75
Pâte de bois, pâte de chiffons	10	14	4	—
Cellulose, blanchie et non blanchie	71	94	23	—
			232	360
				—128
	Exportation			
Bois à brûler, feuillus	221	219	—	2
" " " résineux	24	22	—	2
Charbon de bois	7	7	—	—
Tan et écorce à tan	1	1	—	—
Bois d'œuvre, brut, feuillus	78	78	—	—
" " " résineux	137	154	17	—
" " équarris à la hache, feuillus	—	1	1	—
" " " " " résineux	24	15	—	9
Traverses sciées, autres que chêne	—	—	—	—
" " de chêne	—	—	—	—
Planches, etc., de chêne	1	1	—	—
" " d'autres essences feuillues	16	17	1	—
" " d'essences résineuses	91	82	—	9
Pâte de bois, pâtes de chiffons	15	16	1	—
Cellulose, blanchie et non blanchie	45	44	—	1
			20	23
				—3

**Résumé provisoire du commerce des bois en 1912,
Valeur en fr. 1000.**

Marchandise	Importation		+	—
	1911	1912	1912 comparé à 1911	
	Valeur en 1000 fr.			
Bois à brûler, feuillus	1,704	1,480	—	224
" " " résineux	2,045	2,109	64	—
Charbon de bois	1,362	1,420	58	—
Tan et écorce à tan	686	533	—	153
Bois d'œuvre, brut, feuillus	1,928	2,084	156	—
" " " résineux	6,846	5,688	—	1,158
" " équarris à la hache, feuillus .	433	717	284	—
" " " " " résineux	252	310	58	—
Traverses sciées, autres que chêne .	28	555	527	—
" " de chêne	182	283	101	—
Planches, etc., de chêne	3,112	3,403	291	—
" " d'autres essences feuillues .	1,358	1,616	258	—
" " d'essences résineuses	16,158	15,285	—	873
Pâtes de bois, pâtes de chiffons . .	153	215	62	—
Cellulose, blanchie et non blanchie	1,761	2,315	554	—
			2,413	2,408
			+ 5	
	Exportation			
Bois à brûler, feuillus	536	517	—	19
" " " résineux	59	53	—	6
Charbon de bois	78	74	—	4
Tan et écorce à tan	12	7	—	5
Bois d'œuvre, brut, feuillus	704	751	47	—
" " " résineux	645	735	90	—
" " équarris à la hache, feuillus	3	3	—	—
" " " " " résineux	280	162	—	118
Traverses sciées, autres que chêne .	2	1	—	1
" " de chêne	2	1	—	1
Planches, etc., de chêne	18	16	—	2
" " d'autres essences feuillues .	144	167	23	—
" " d'essences résineuses	992	883	—	109
Pâte de bois, pâte de chiffons . . .	1,097	1,155	58	—
Cellulose, blanchie et non blanchie	1,029	1,137	108	—
			326	265
			+61	

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à résumer les chiffres publiés dans le „Tableau provisoire du commerce spécial de la Suisse en 1912“, du Département fédéral des douanes; les chiffres définitifs paraîtront en septembre et nous les étudierons alors de plus près, pour en tirer des conclusions.

Voici comment se comporte le total des importations et des exportations :

Bois, plus cellulose.			
<i>Importation</i>	1912	= 4,889,907 q d'une valeur	= 52,606,731 fr.
	1911	= 4,992,897 q „ „	= 51,781,879 „
		Différence = — 102,990 q d'une valeur	= + 824,852 fr.
<i>Exportation</i>	1912	= 699,799 q d'une valeur	= 9,759,382 francs
	1911	= 699,673 q „ „	= 9,703,780 „
		Différence = + 126 q d'une valeur	= + 55,602 francs
<i>Excédent importé</i>	1912	= 4,190,108 q d'une valeur	= 42,847,349 fr.
	1911	= 4,293,224 q „ „	= 42,078,099 „
		Différence = — 103,116 q d'une valeur	= + 769,250 fr.

Decoppet.



Chronique forestière.

Confédération.

Examen pratique professionnel. Les stagiaires forestiers dont les noms suivent par ordre alphabétique, ont subi avec succès l'examen pratique professionnel :

MM. Burger, Hans, Eggiwil, Berne ; Eiselin, Hugo, Erlen; Thurgovie ; Fankhauser, Franz, Trub, Berne ; Grin, Emmanuel, Belmont, Vaud ; Hess, Emile, Berne ; Hunziker, Fritz, Aarau ; Siebenmann, Gustave, Aarau ; Staffebach, Ernest, Dagmersellen, Lucerne ; Stöckle, Fritz, Winterthour, Zurich.

Cantons.

Tessin. M. *Boller*, inspecteur forestier du III^{me} arrondissement, à Biasca, passe à l'inspection du II^{me} arrondissement, à Bellinzone. — M. Emanuel *Solari*, expert forestier, de Faido, Tessin, est nommé en remplacement de M. Boller.

Etranger.

France. *Ecole nationale des Eaux et Forêts.* M. *Henry*, professeur titulaire, sous-directeur de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. *Huffel*, professeur titulaire, est nommé sous-directeur de cette Ecole. M. *Bernard*, inspecteur des Eaux et Forêts, chargé de cours, est nommé professeur titulaire.

